



**Syndicat National « Force Ouvrière »**

**des Finances Publiques**

\*\*\*\*\*

**Section d'Indre et Loire**

## **Compte rendu de la réunion du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail d'Indre et Loire du 07 octobre 2014**

### **1/ Approbation des procès verbaux des 14 mars et 16 juin 2014**

A l'unanimité

### **2/ Comptes rendus des groupes de travail :**

#### **\* du 18 septembre 2014**

- Le sujet des pupitres de saisie a été abordé; il a été convenu de faire le point sur les attributions effectuées à ce jour (par personne et par service) et d'en mettre à disposition à 5 postes ou services (Service comptabilité, Trésorerie de Tours Banlieue Ouest, Paierie départementale, Trésorerie du CHU et Trésorerie Tours Municipale) afin que le personnel de ces unités puissent tester ce matériel et ensuite solliciter le CHS-CT pour en être pourvu si l'essai est concluant.

- Se pose le problème du positionnement du registre S.S.C.T. sur le site de l'ESI. Jusqu'à présent, il était disponible dans le bureau du chef de service du CGR. Une demande sera effectuée à la DRFIP 44 pour qu'il soit accessible dans le bureau du secrétariat.

Par ailleurs, une étude va être menée pour proposer un registre dématérialisé aux agents.

Le Registre devrait, par ailleurs, être accessible au public qui fréquente tous les locaux de la DDFIP37.

- Le recrutement des travailleurs handicapés a également été abordé suite au recrutement d'une personne qui ne s'est pas intégrée lors de son stage (dans tous les services où elle est passée). Notre Administration a une obligation légale (et morale) d'employer 6% de travailleurs handicapés. Le jury local en charge de valider les candidats n'a pas connaissance du handicap et est confronté à la difficulté de mesurer la fragilité psychologique de la personne (si l'handicap n'est pas physique).

Le contexte actuel (les suppressions d'emplois) fait qu'un recrutement inadapté peut avoir une conséquence très négative sur l'environnement professionnel dans lequel évolue le stagiaire.

#### **\* du 29 septembre 2014**

- Etude sur l'élaboration de la trame relative à l'étude d'impact préalable aux réorganisations de services (cf point 3/).

### **3/ Validation de la trame relative à l'étude d'impact préalable aux réorganisations de services :**

La création de la fiche d'étude d'impact a pour objectif de prévenir les risques de toutes natures avant toutes réorganisations/restructurations de services. Elle sera évolutive en fonction des projets.

Elle précisera la nature de la restructuration/réorganisation et déclinera selon quatre critères si oui ou non, la restructuration/réorganisation aura un impact. Dans l'affirmative, l'Administration devra déterminer la nature de l'impact, proposer une solution (s'il est négatif) et une zone « observations » permettra au CHSCT de s'exprimer. Un modèle de fiche d'étude d'impact est en PJ.

La cheminement de la procédure des réorganisations/restructurations sera la suivante :

- 1/ Présentation du projet lors d'un CTL (pour information) ( le prochain CTL se tiendra le 17/10/2014\*\*)
- 2/ Elaboration par les services concernés de la Direction de la fiche d'étude d'impact
- 3/ Présentation de la fiche d'étude d'impact au CHSCT pour avis (vote) (la prochaine réunion se tiendra le 04/11/2014)
- 4/ Convocation d'un CTL pour avis (vote) (la date retenue serait le 14/11/2014)
- 5/ Réalisation des réorganisations/restructurations.

#### **4/ Actualité de l'Inspecteur Santé, Sécurité au Travail (ISST)**

Ce point de l'ordre du jour n'a pas été abordé du fait de l'absence de l'ISST.

#### **5/ Actualité du Médecin de Prévention**

Ce point de l'ordre du jour n'a pas été abordé du fait de l'absence du Médecin de Prévention.

#### **6/ Crédits alloués et actions inscrites au budget du CHSCT 37 en 2014 (3ème série de décisions)**

Pour mémoire, le budget 2014 s'élève à 110 081 €, les décisions prises depuis le début de l'année sont réalisées ou en cours de réalisation.

Lors de ce CHSCT, restaient 6184 € à employer, les achats suivants ont été validés :

- Un fauteuil de travail sur le site de LOCHES
- Un destructeur de documents à TBS
- Un aménagement de la banque d'accueil sur le site de CHINON
- Installation d'une porte avec oculus sur le site de CHINON
- Aménagement d'un bureau pour un agent de grande taille sur le site du Champ Girault
- Achats de 5 pupitres (cf 2/)
- Achats de 21 fauteuils pour répondre aux demandes de remplacement.

#### **7/ Compte rendu d'évacuation**

Il a été rédigé par la société EXITIS suite à l'exercice d'évacuation réalisé le 04/09/2014 à la cité Administrative du Champ Girault.

Globalement, les responsables de bâtiment, le personnel en charge de la surveillance et celui de l'accueil ont correctement tenu leurs rôles.

Seule remarque, la sécurité du personnel et du public n'a pas été assurée par le personnel en charge de l'évacuation lors de la traversée de la rue Edouard Vaillant pour rejoindre le point de rassemblement.

Le compte rendu insiste sur la nécessité de maintenir une formation continue du personnel en charge de l'organisation de l'évacuation concernant les notions du risque d'incendie, le rôle du guide d'évacuation et du serre-file, le point de rassemblement, la gestion de l'alarme et de l'alerte.

#### **8/ Questions diverses**

Pour information, le bâtiment du Champ Girault, compte tenu des travaux en cours, ne pourra être chauffé totalement qu'à compter du 27/10/2014 (et qu'à 40 % jusqu'à cette date).

Votre représentant pour FO-DGFIP lors de ce CHS-CT : MEUNIER Christophe

\*\*Sont à l'ordre du jour les réorganisations/restructurations au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- les fusions des SIP TOURS NORD et TOURS OUEST; des SIE TOURS NORD et TOURS OUEST; des trésoreries de L'ILE BOUCHARD et RICHELIEU
- la gestion conjointe des deux SPF de TOURS
- rapprochement des cellules CSP de TOURS au 1<sup>er</sup> janvier 2015.